

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT ET DEUX PARKINGS
SIS A SAINT-GENIS-POUILLY (01630), 20 Rue de l'Eglise
SUR LA MISE à PRIX DE 95.000 € OUTRE CHARGES**
frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

**ADJUDICATION le MARDI 21 JANVIER 2025 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social Avenue de Montpelliérêt – MAURIN (34977) LATTES CEDEX, identifiée au SIREN 492.826.417 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de SAINT-GENIS-POUILLY (01630), 20 Rue de l'Eglise, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé « LES JARDINS DE GENEVE », cadastré :

Section AL numéro 33, lieudit « 20 Rue de l'Eglise », pour 38 ares 43 centiares

Section AL numéro 37, lieudit « Pouilly », pour 01 hectare 26 ares 69 centiares

LOT 49 : Dans le bâtiment B, au 1^{er} étage, entrée B, **UN APPARTEMENT T2** : séjour/cuisine et balcon, une chambre salle d'eau/WC attenante. Superficie : 40,69 m² Chauffage individuel électrique

LOT 95 : Au rez-de-chaussée, **UN PARKING en plein air**

LOT 98 : Au rez-de-chaussée, **UN PARKING COUVERT**

Les lieux sont loués suivant bail sous seing privé ayant commencé à courir le 18 Mars 2024. Loyer mensuel de 820,28 € outre 56 € de provision sur charges.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) **LE MARDI 21 JANVIER 2025 à 14 HEURES sur la mise à prix de 95.000,00 € (QUATRE-VINGT QUINZE MILLE EUROS) OUTRE CHARGES** frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST